

ÉDITORIAL

DU BON USAGE DE LA LIBERTÉ

Dans le cadre du développement de son Inter-réseau télématique — à hauteur de 300 millions —, l'ULg vient de prendre l'initiative aussi généreuse que pertinente d'étendre à l'ensemble de sa communauté étudiante la possibilité d'accéder gratuitement au réseau Internet et en particulier au système du courrier électronique. Tout étudiant qui en fera la demande pourra désormais, sur la foi de son numéro d'inscription à l'Université et moyennant le choix d'un mot de passe, naviguer sur le *World Wide Web* via l'Inter-réseau ULg, soit depuis son domicile, soit, s'il n'y dispose pas de l'équipement nécessaire, au départ des ordinateurs qui seront tenus à sa disposition au Sart Tilman ou dans les locaux de la place du 20-Août.

Il convient de saluer à sa juste valeur cette initiative, qui rencontre deux préoccupations pédagogiques majeures : d'une part, familiariser les étudiants à l'utilisation de ce qui constituera incontestablement le principal moyen de communication du siècle prochain et, d'autre part, favoriser leur accès aux inépuisables banques de données disponibles sur le réseau des réseaux. Pour autant, elle n'en soulève pas moins quelques questions de principe.

En juin dernier, la presse nous apprenait qu'un étudiant de l'ULB était soupçonné d'avoir utilisé les équipements informatiques-maison pour injecter sur Internet des messages à connotation nazie. Une université canadienne, les ayant réceptionnés par hasard, en a prévenu sa consœur belge. Simple accroc ? Ce serait oublier qu'il ne se passe pas de semaine sans que d'autres faits du même genre ne soient portés à notre connaissance,

nous alertant sur les dérives diverses — "fascisme électronique" ou autres — dont la communauté euphorique des cybernautes est déjà en train de faire le lit et risque tôt ou tard de payer les frais. Autant dire que l'initiative prise à l'ULg exigera la plus grande vigilance déontologique et qu'un difficile équilibre soit trouvé entre liberté donnée à la communication et contrôle des informations.

Sous quelle forme un tel contrôle pourra-t-il s'effectuer ? Et comment éviter, aussi souple se ferait-il, qu'il n'apparaisse aux yeux des utilisateurs comme une sorte de censure, d'autant plus inacceptable en l'occurrence qu'elle s'exercerait à l'intérieur d'un espace voué à la libre circulation du savoir et du désir de savoir ? L'avenir nous le dira. Mais, quelque solution qu'elle adopte à cet égard, l'Université n'en aura pas moins, sur ce terrain également — et d'autant plus que celui-ci constitue encore largement une *terra incognita* —, à assumer ce qui constitue l'une de ses plus hautes missions : non seulement produire et transmettre de la connaissance, mais faire valoir qu'il n'est de vraie connaissance que celle qui, consciente des moyens qu'elle emprunte et des fins qu'elle poursuit, intègre les exigences de sa propre responsabilité. En ce sens, la Journée Internet organisée à l'ULg le 23 octobre prochain sera salutaire, qui initiera non seulement, par ateliers pratiques, à l'utilisation du réseau, mais aussi, par débats et conférences, à la compréhension des usages auquel celui-ci se prête déjà ou qu'il alimentera dans les années à venir.

La Rédaction